

ÉDITORIAL Bois de Boulogne : pour la sécurité de tous

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

A l'heure où j'écris ces lignes, le centre d'hébergement d'urgence du Bois de Boulogne reçoit ses premiers occupants. Et ceci sans que le député-maire concerné ait eu préalablement la moindre information de l'Etat ou de la Ville de Paris sur la nature des personnes qui y sont accueillies, la façon dont elles ont été choisies, l'accompagnement social dont elles bénéficient ou les mesures de sécurité prévues aux alentours ! Au-delà des élus du 16^e, c'est toute la population de notre arrondissement qui est ainsi méprisée par ceux qui prétendent nous gouverner.

S'agissant plus particulièrement de la sécurité, des incidents ont mis en lumière l'insuffisance du dispositif en place. Notamment ce très étrange début d'incendie survenu à l'aube du 17 octobre, éteint rapidement par le seul gardien présent, qui n'a même pas jugé bon de prévenir la police ou les pompiers... J'ai immédiatement saisi le Préfet de Police afin que des mesures de sécurité renforcées soient mises en

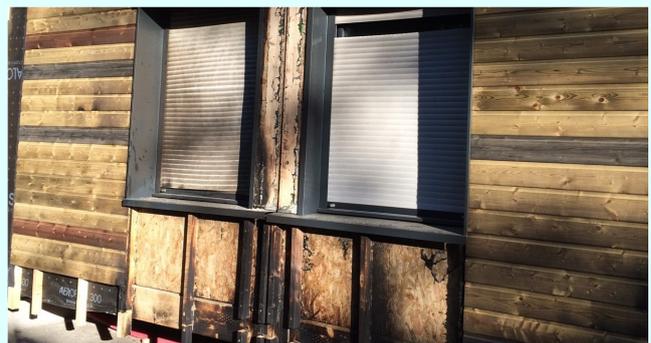
œuvre pour assurer la protection des riverains, des usagers du Bois, et, bien entendu, celle des occupants du centre.

Focus sur...**Le vœu du conseil d'arrondissement**

Le 24 octobre 2016, sur proposition de Claude Goasguen, le conseil du 16^e arrondissement a adopté à l'unanimité, moins les 3 élus socialistes qui ont voté contre, le vœu ci-dessous (*extraits*) :
Considérant la décision prise par la mairie de Paris, sans concertation avec les élus du 16^e arrondissement, de construire dans le Bois de Boulogne un centre d'hébergement d'urgence destiné, variablement selon les supports de communication de la ville, à l'accueil des sans-abris, des migrants, des SDF ou des réfugiés ;
(...) Considérant qu'un début d'incendie survenu le 17 octobre (...) a mis en lumière les défaillances du site en terme de protection, de sécurité et d'encadrement (...);
Considérant qu'aucune information n'est clairement communiquée au maire du 16^e arrondissement non seulement quant aux mesures de garanties qui doivent être mises en œuvres préalablement à l'ouverture de ce centre, en terme de sécurité, d'encadrement et d'accompagnement social, ni

quant au public accueilli (nombre et âge des enfants, besoins de scolarisation...); (...)

Le Conseil du 16^e arrondissement de Paris émet le vœu : « *Que préalablement à l'ouverture du centre d'hébergement du Bois de Boulogne des aménagements soient effectués pour garantir la sécurité du centre et de ses abords, en particulier avec l'installation d'un système de vidéo-protection, et que des explications précises et complètes soient officiellement adressées au maire du 16^e arrondissement indiquant le processus de désignation des personnes accueillies, la durée de leur séjour et les moyens investis pour leur intégration sociale* ».



Un très étrange début d'incendie... (DR)

La lutte contre la prostitution marque le pas



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Institué en 2003 par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, sur proposition de Claude Goasguen, le délit de « *racolage passif* » avait donné à la police et à la justice un moyen légal efficace de lutter contre la prostitution. Comme on pouvait le craindre, la suppression par la gauche de ce délit a produit des effets néfastes : depuis la promulgation le 13 avril dernier de la loi visant « à accompagner les personnes prostituées », aucune interpellation pour racolage n'a pu avoir lieu au Bois de Boulogne, comme cela a été confirmé le 6 octobre lors d'une réunion à la Préfecture de Police.

Présent à cette réunion, j'ai interpellé les autorités policières sur le respect insuffisant de l'arrêté préfectoral interdisant le stationnement des camionnettes dans le Bois. De janvier à septembre 2016, 71 camionnettes abritant des activités de prostitution y ont été enlevées : entre mars et décembre 2012, elles étaient 408 à avoir été conduites en fourrière...

En bref... En bref... En bref...

Alternative appréciée. Le 7 octobre, 24 motards ou cyclistes ont participé à la mairie du 16^e à une « séance d'alternative à la sanction ». Verbalisés les semaines précédentes pour des délits routiers, ils ont obtenu l'annulation de leur procès-verbal pour avoir assisté volontairement aux ateliers proposés par le commissariat central : rencontre avec un médecin urgentiste, stand de l'association des motards blessés, simulateur de conduite de la prévention routière.

Lourde valise. Un couple originaire de Bahreïn et séjournant dans un des plus beaux palaces du 16^e s'est fait dérober un de ses valises contenant pas moins de... 500 000 € de bijoux ! Le vol aurait eu lieu le 26 octobre entre la gare du Nord, le couple étant arrivé de Londres, et leur hôtel parisien.

Projectiles incendiaires. Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés le 4 novembre, vers 4 heures du matin, contre les murs de l'ambassade de Turquie. 16, avenue de Lamballe, provoquant de légers dégâts. Des témoignages recueillis ont permis peu après l'interpellation, dans le 18^e arrondissement, des auteurs présumés qui s'étaient enfuis à bord de deux véhicules.

Couteau à la sauvette. Encerclé par des joueurs de bonneteau qui tentaient de l'arnaquer près du pont d'Iéna, un touriste américain, lui-même en état d'ébriété avancée,

a sorti un couteau et a poignardé par erreur un vendeur à la sauvette qui tentait apparemment de s'interposer. Arrêté plus tard à son hôtel du 16^e, l'Américain a été placé en garde à vue.

Montre volée. Attaqué dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre près de son domicile, quai Saint-Exupéry, un citoyen américain résidant à Paris a dû remettre à ses deux agresseurs les 300 dollars qu'il avait sur lui, et surtout une Rolex or et diamants, estimée à 45 000 €, qu'il portait au poignet. Après l'avoir frappé, le duo de malfaiteurs a pris la fuite en scooter.

Boulevard Murat. Une délégation de l'association des locataires du 183 boulevard Murat a été reçue le 14 octobre par Gérard Gachet, adjoint au maire du 16^e en charge de la sécurité. Ils lui ont fait part de leur satisfaction devant l'amélioration de la situation dans l'ensemble Murat/Fantin-Latour, due à plusieurs facteurs convergents : la pression policière, l'arrivée du GPIS, obtenue grâce à l'action déterminée de la mairie d'arrondissement, et l'expulsion par la justice de plusieurs familles multi-délinquantes.

16, la lettre d'information *sécurité* du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e
Numéro 65 / novembre 2016

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**